

Procès-verbal de la 6e assemblée ordinaire de la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour l'année 2019-2020 qui s'est tenue le mercredi 11 mars 2020 à 8 h 30, au local A-220, au 2505, boul. des Entreprises à Terrebonne.

Étaient présents:	Mesdames	Hélène Bailleu Éléonore Bernier-Hamel Chantal Bisaillon Christiane Cinq-Mars Lyne Couture Sonia De Benedictis Liana Jalalyan Nadine Lajeunesse Chantal Majeau Marie-Hélène Mondou Monique Perreault Marie-Josée Roy Stéphanie Veillet
	Messieurs	Éric Dru Patrice Girard Maxime Linck Keven Renière
Étaient invités :	Madame	Karine Blouin, enseignante Lyne Forcier, Directrice adjointe Formation continue et service aux entreprises Esther Fournier, Directrice des Ressources financières et Formation continue Éloïse Lafrenière, enseignante Diane Pepin, conseillère pédagogique
	Monsieur	Mathieu Bélanger, enseignant
Se sont excusés :	Madame	Karolyne Lapointe
	Monsieur	Thomas Harfouche
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, gestionnaire administrative à la Direction du collège.

6.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres formant quorum, madame Hélène Bailleu, directrice générale, déclare l'assemblée ouverte.

6.2 Nomination à la présidence de l'assemblée

Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, madame Chantal Majeau est nommée à titre de présidente de l'assemblée.

6.3 Adoption de l'ordre du jour

CE-CCT-200311-01 Sur proposition de madame Marie-Hélène Mondou, dûment appuyée par madame Stéphanie Veillet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 6.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 6.2 Nomination à la présidence de l'assemblée
- 6.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (1)
- 6.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 12 février 2020 (1)
- 6.5 Direction du collège constituant de Terrebonne
- 6.6 Présentation du Service de la RAC (Invitées : France St-Amour, Esther Fournier et Lyne Forcier)
- 6.7 Dépôt des constats dégagés lors de la matinée pédagogique du 16 janvier 2020 (Invités : Diane Pepin, Karine Blouin et Mathieu Bélanger) (1)
- 6.8 Informations :
 - 6.8.1 Processus concernant les demandes d'augmentation de devis pédagogique et de nouveau programme
 - 6.8.2 Suivis en Sciences de la nature
 - 6.8.3 Consultation des départements pour la révision du cadre de références des cours complémentaires
 - 6.8.4 Statistiques d'admission de l'automne 2020
- 6.9 Questions diverses
- 6.10 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

6.4 Adoption et suivis du procès-verbal du 12 février 2020

CE-CCT-200311--02 Sur proposition de madame Chantal Bisailon, dûment appuyée par madame Lyne Couture, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 février 2020 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

Suivis du procès-verbal:

- Le calendrier 2020-2021 a été adopté au conseil d'établissement du 17 février 2020.
- Les modifications aux préalables du cours 388-524-TB de *Techniques de travail social* ont été adoptées au conseil d'établissement du 17 février 2020.

6.5 Direction du collège constituant de Terrebonne

Madame Hélène Bailleu, directrice générale, donne des informations en lien avec l'absence du directeur du collège constituant de Terrebonne, M. Yves Mc Nicoll.

D'autres nouvelles devraient être reçues d'ici la fin de la semaine. M. Mc Nicoll est toujours en congé maladie.

Des membres soulignent leur inquiétude face à l'absence du directeur du collège, concernant notamment les suivis des dossiers pédagogiques. Ils veulent s'assurer qu'il n'y aura pas de retard dans les dossiers et que les échéances seront respectées. Madame Bailleu indique que tous les dossiers ont été avancés et les analyses effectuées. Aucun délai n'est dépassé en ce moment.

6.6 Présentation du Service de la RAC (Invitées : France St-Amour, Esther Fournier et Lyne Forcier)

Mesdames Esther Fournier, directrice du Service des finances et de la Formation continue, Lyne Forcier, directrice adjointe de la Formation continue et service aux entreprises ainsi que France St-Amour, coordonnatrice du CERAC au cégep Marie Victorin, présentent le Service de la reconnaissance des acquis (RAC).

La reconnaissance des acquis et des compétences est une démarche qui permet à l'adulte d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences par rapport à des normes socialement établies, notamment celles présentées dans les programmes d'études. En fonction des objectifs poursuivis par l'adulte, cette démarche lui permet d'identifier les compétences maîtrisées et de faire état, s'il y a lieu, de la formation manquante à acquérir.

Au terme du processus, la reconnaissance est inscrite dans un document officiel (bulletin, attestation, diplôme, etc.) attestant soit de l'ensemble des compétences propres à un titre donné (programme d'études), soit d'une partie des composantes de ce titre (unités ou crédits de formation, etc.).

6.7 Dépôt des constats dégagés lors de la matinée pédagogique du 16 janvier 2020 (Invités : Diane Pepin, Karine Blouin et Mathieu Bélanger) (1)

Mesdames Diane Pepin, conseillère pédagogique, Éloïse Lafrenière et Karine Blouin, enseignantes ainsi que monsieur Mathieu Bélanger, enseignant, déposent les constats dégagés lors de la matinée pédagogique du 16 janvier 2020.

Il est suggéré de tenir les discussions en lien avec l'absentéisme lors d'une prochaine commission des études afin de laisser le temps aux membres de prendre connaissance des documents et ainsi soumettre leurs questions. Afin de s'assurer de tenir les discussions, il est demandé de transmettre la présentation aux enseignants et de prévoir un retour sur les constats lors de la commission des études du 27 mai 2020.

Madame Sonia De Benedictis souligne l'excellence du travail exécuté par le comité.

Une motion de félicitation est proposée par madame Chantal Majeau et appuyée par madame Stéphanie Veillet.

6.8 Processus concernant les demandes d'augmentation de devis pédagogique et de nouveau programme

Madame Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep régional de Lanaudière, présente le processus concernant les demandes d'augmentation de devis pédagogique et de nouveau programme.

Ce que le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne a déjà demandé en lien avec le nouveau programme de *Techniques de génie mécanique* ainsi que la demande de rehaussement du devis scolaire n'est pas impacté par le nouveau processus. Nous sommes toujours en attente des réponses au niveau de ces demandes.

Le Cégep régional de Lanaudière est contenu dans la région métropolitaine de Montréal (RMR). La région de Lanaudière connaîtra une hausse démographique importante dans les prochaines années, et ce, sans tenir compte des données de l'immigration. Le cégep va être appelé à croître donc nous devons être au courant de ce que le ministère entrevoit afin d'avoir une offre de formation cohérente correspondant aux demandes et aux besoins de la population. Nous sommes en déficit de programmes de formation versus notre population étudiante. Les chiffres seront en augmentation au niveau de la population étudiante.

Un devis régional, qui sera un portrait chiffré de la réalité de la région, traitera de chaque constituante et de leurs différences. Il sera envoyé à la direction chaque année et contiendra les données démographiques, les données en emploi, et les déficits de main-d'œuvre, ce qui nous permettra de réagir face aux données.

Dans Lanaudière, de 2018 à 2028, la tranche d'âge des 17 à 21 ans connaîtra 16,4% d'augmentation, soit la poussée démographique la plus importante, et ce, sans inclure les données de l'immigration. Pour Lanaudière seulement, la prévision de l'augmentation de clientèle s'élève à 27,8 %.

Dans le calendrier proposé par le ministère, le Cégep régional de Lanaudière recevra le tableau de bord de la région de Terrebonne en avril de chaque année. Les demandes de dépôt seront faites en juin 2021, car aucune demande n'est prévue pour 2020. Nous pourrions cibler les programmes sur lesquels nous souhaitons travailler et ces derniers pourront être inscrits au plan de travail de la commission des études.

6.9 Informations

6.9.1 Suivis en Sciences de la nature

Le 27 février dernier, les membres du comité-conseil ont été invités à une visioconférence concernant la réécriture du programme. Les grandes lignes ont été dressées et les recommandations ont été suivies.

6.9.2 Consultation des départements pour la révision du cadre de références des cours complémentaires

Les consultations auront lieu du 16 mars au 17 avril. Les coordonnateurs de département et les enseignants seront sollicités afin d'évaluer les nouvelles balises proposées. Deux rencontres avec les coordonnateurs pourraient avoir lieu le mercredi 1^{er} avril et jeudi 9 avril, au besoin.

6.9.3 Statistiques d'admission de l'automne 2020

Le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne a reçu 1 013 demandes comparativement à 1 043 l'an dernier, une baisse de 2.9%. L'ensemble du réseau a subi une baisse de 1.9 %.

6.10 Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

6.11 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Chantal Bisailon de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 11h12.

Président

Secrétaire